



Nous, personnels syndiqués et non syndiqués du **SPIP d'Albi**, par le biais de cette motion, exprimons notre mécontentement et notre colère face au report de la réforme statutaire.

Voilà plusieurs mois que nous attendons la mise en œuvre de la réforme statutaire de la Filière Insertion et Probation à laquelle le Ministre de la Justice s'est engagé en juillet 2016, et contre-signé par le Président de la République. Or, nous apprenons avec écœurement le gel de toutes les avancées obtenues.

A contrario, l'application de la RIFSEEP et la généralisation d'outils d'évaluation du risque de récidive sont d'ores et déjà programmés pour les SPIP en 2018.

Par conséquent, à l'instar de plusieurs SPIP de France, nous sommes prêts à exprimer plus fortement notre indignation si l'administration ne respecte pas ses engagements et à nous inscrire dans une large mobilisation unitaire interprofessionnelle.

L'Etat doit respecter ses engagements !